

Lisez-moi V3.01.004 – octobre 2023



V.3.01.004 / 2 octobre 2023

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.01.004 d'Impact emploi association.

Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



INFORMATIONS IMPORTANTES

► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (fenêtre de messagerie, document PDF...) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

► **CRM PAS**

La DGFIP ayant mis à disposition les taux PAS actualisés dans les CRM disponibles du mois d'Août pour application sur les bulletins de septembre, pensez bien à vérifier l'intégration de ces CRM reçus à l'issue de la DSN de juillet.

Rappel :

La récupération des taux PAS doit se faire **mensuellement**.



Pour accéder à la gestion des flux PAS et procéder à l'intégration automatique des CRM, vous devez préalablement avoir réalisé toutes les étapes de la gestion des flux DSN jusqu'à l'onglet annule et remplace.



Dans Impact emploi, à partir de l'onglet « **Actions mensuelles/trimestrielles** », choisissez « **Gestion des flux** » puis « **Prélèvement A la Source** »

La fenêtre « **Gestion des flux PAS** » s'affiche :

- Sélectionnez le **dossier** ainsi que le **mois de dépôt DSN** concerné
- Dans le volet « **Réception compte-rendu** », cochez ensuite la ou les associations pour lesquelles vous souhaitez faire l'intégration automatique des CRM.
- Cliquez enfin sur le bouton « **Intégration automatique** ».

La fenêtre « **Gestion des flux PAS** » s'affiche : **Tous les taux ne sont pas toujours disponibles en même temps**. Si c'est le cas, reproduire la démarche plusieurs fois.

Les CRM PAS (taux) sont disponibles à partir du 23 du mois du dépôt du mois de la DSN.



Veuillez, avant de faire vos paies, vérifier que tous les taux sont remontés. **Vous devez visualiser autant de drapeaux verts sur la colonne N (excepté DSN à néant) que de SIRET déposés en DSN.**

[Fiche pratique : intégration automatique des CRM PAS](#)



BULLETIN DE SALAIRE

► Prime d'intermittence

La prime d'intermittence prévue dans certaines conventions collectives est développée.

Vous pouvez la saisir au niveau de l'onglet « Données conventionnelles ».

Données conventionnelles			Pénibilité		
Libellé	Complément Libellé	Montant	Début rattachement	Fin	
Prime de mariage		0.00	01/09/2023		^
Prime de PACS		0.00	01/09/2023		
Prime de naissance		0.00	01/09/2023		
Prime d'adoption		0.00	01/09/2023		
Indemnités à temps partiel moins de 24h		0.00	01/09/2023		
Plurivalence verticale		0.00	01/09/2023		
Plurivalence horizontale		0.00	01/09/2023		
Prime d'intermittence	test	100.00	01/09/2023		
Ancienneté d'entreprise	test 02	130.00	01/09/2023		v

► Prime exceptionnelle d'ancienneté

La prime exceptionnelle d'ancienneté prévue dans la convention collective du sport est développée. Elle se nomme Ancienneté d'entreprise.

Vous pouvez la saisir au niveau de l'onglet « Données conventionnelles ».

Données conventionnelles			Pénibilité		
Libellé	Complément Libellé	Montant	Début rattachement	Fin	
Prime de mariage		0.00	01/09/2023		^
Prime de PACS		0.00	01/09/2023		
Prime de naissance		0.00	01/09/2023		
Prime d'adoption		0.00	01/09/2023		
Indemnités à temps partiel moins de 24h		0.00	01/09/2023		
Plurivalence verticale		0.00	01/09/2023		
Plurivalence horizontale		0.00	01/09/2023		
Prime d'intermittence	test	100.00	01/09/2023		
Ancienneté d'entreprise	test 02	130.00	01/09/2023		v

[RETOUR
SOMMAIRE](#)



PARAMETRAGE

► Rupture conventionnelle – nouvelle contribution patronale

La contribution patronale de 30 % pour les indemnités de rupture conventionnelle a été créée.

Impact Emploi - [Bulletin de salaire]

Fiche du bulletin de salaire

Siret: [] Raison sociale: []
 NNI: [] Salarié: []

Octobre 2023 Période d'emploi 01/10/2023 au 15/10/2023 4e Trimestre 2023

Quotité: []
 Salaire de base: 1 800,00

Indemnités de fin de contrat

Libellé	Soumis à CSG/CRDS	Soumis à forfait social	Soumis à contribution	Début rattachement
Indemnité spécifique de rupture conventionnelle	0,00	0,00	1 500,00	01/10/2023

Brut	2 399,83	Net imposable	1 944,45
Net à payer avant imposition	1 875,31	Net à payer après imposition	1 807,25

MODIFICATION Bulletin généré en 3.01.004 Rattachement 2310 Création 25/09/2023 Quitter

Navigation

Général

- Via le bulletin précédent
- Modifier le bulletin en cours
- Enregistrer
- Supprimer
- Aperçu bulletin détaillé
- Aperçu bulletin simplifié
- Impression du bulletin
- A partir du brut
- A partir du net
- Retour à l'écran principal
- Zones complémentaires
- Gestion congés payés
- Données conventionnelles, Pénibilité
- Fin de contrat
- Arrêt de travail
- Régularisations des cotisations
- Liste des bulletins générés

Elle se visualise de cette manière sur le bulletin détaillé :

FNAL					2 399.83	0.10	2.40
Retraite complémentaire plafonné	2 399.83	4.060	97.43	2 399.83	6.100	146.39	
Contribution d'équilibre général T1	2 399.83	0.86	20.64	2 399.83	1.29	30.96	
Contribution patronale				1 500.00	30.00	450.00	
Chômage Totalité	2 399.83	0.00	0.00	2 399.83	4.05	97.19	
Assedic FNGS				2 399.83	0.15	3.60	
Formation professionnelle				2 399.83	1.070	25.68	



Si vous avez déjà calculé votre bulletin avec le forfait social, vous devez :

1/ Ouvrir la modification de bulletin

2/ Supprimer la ligne de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle

3/ Ressaisir l'indemnité de rupture conventionnelle pour la prise en compte du calcul de la contribution patronale

 **RETOUR
SOMMAIRE**

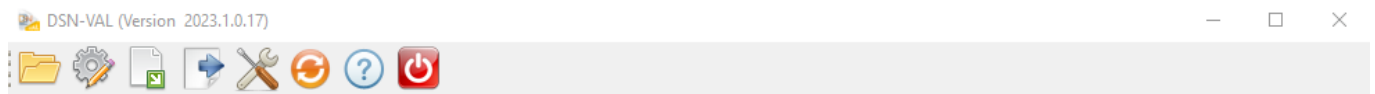


RAPPELS

► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2023**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2023.1.0.17** :



Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, l'**unique adresse** est : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !



Vous êtes en attente d'une demande d'assistance technique, surveillez votre boîte de messagerie et consultez vos SPAMS.

En effet, le message de prise en main à distance envoyé par l'adresse moe-impact@acoss.fr est parfois redirigé vers les SPAMS.



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches** mises à votre disposition :

- [Montant net social](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

